# Un tissu économique sous dépendance

'économie saint-martinoise est portée par les activités présentielles qui génèrent 80 % des emplois. Si le tourisme en constitue le principal pilier, Saint-Martin enregistre de fortes pertes d'emplois liées à ce secteur entre 2007 et 2012. A contrario, l'administration publique, la santé et le social gagnent des emplois sur la période (changement de statut de Saint-Martin en 2007). Sur la période précédente 1999-2006, le nombre d'emplois avait progressé dans tous les secteurs d'activité, excepté l'hébergement.

## Des emplois liés à une activité présentielle dominante

En 2012, Saint-Martin compte 10 600 emplois. Alors que la partie française concentre la moitié de la population de l'île, elle pèse moins de 40 % dans le total des emplois. En effet, Sint Maarten concentre plus de 19 000 emplois selon «The Labour Force Survey» de 2013.

Parmi les emplois de Saint-Martin en 2012, 81 % dépendent de la sphère présentielle (*Défintions*) servant à satisfaire les besoins des habitants et des touristes. Cette proportion est supérieure à celle observée en Guadeloupe (77 %) et à la moyenne métropolitaine (66 %).

Directement lié au tourisme, le secteur de l'hébergement-restauration est le plus sur-représenté à Saint-Martin. Il emploie 1 640 personnes, concentrant 15 % des emplois, contre 4 % en Guadeloupe et en France métropolitaine (figure 19). Toutefois, cette proportion est légèrement moins importante que celle observée dans la partie hollandaise de l'île, où 17 % des emplois dépendent de ce secteur en 2013, selon «The Labour Force Survey» (Figure 20).

Le commerce de détail ainsi que les transports et services présentiels, qui visent à satisfaire aussi bien les besoins de la population résidente que des touristes, sont également plus présents à Saint-Martin qu'en Guadeloupe et France métropolitaine. Ils concentrent globalement 3 100 emplois, soit 29 % des emplois, contre environ un quart en Guadeloupe et France métropolitaine. Sont inclus dans ce segment les boulangeries-pâtisseries, ainsi que la collecte et le traitement des eaux et déchets (activités de la sphère présentielle classées en industrie selon la NAF niveau 5).

Le secteur de la construction et du BTP, dépendant également de la sphère présentielle, est aussi surreprésenté. Il concentre près de 1 000 emplois à Saint-Martin, soit 9 % des emplois, contre respectivement 8 % en Gua-

deloupe et à Sint Maarten (2013) et 7 % en France métropolitaine.

L'administration-santé-social-enseignement est le seul grand secteur présentiel à être moins présent qu'en Guadeloupe et France métropolitaine. C'est en particulier le cas pour la santé et le social qui ne concentrent que 8 % des emplois, contre 15 % en Guadeloupe et 14 % en France métropolitaine. Toutefois, ce secteur est bien plus présent que sur la partie hollandaise de l'île. Ainsi, seuls 4 % des emplois de Sint Maarten en 2013 dépendent de la santé et du social.

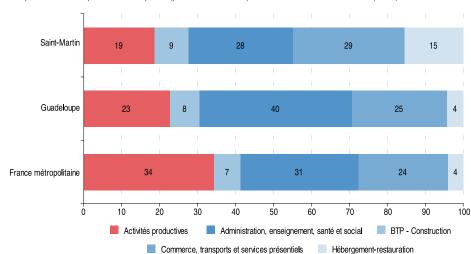
L'enseignement y est également sous-représenté: 7 % des emplois en 2013, contre 10 % à Saint-Martin en 2012 (11 % en Guadeloupe). Concernant l'administration publique, elle concentre 9 % des emplois à Saint-Martin, comme à Sint Maarten, soit une proportion proche de celle observée en moyenne en France métropolitaine (10 %), mais nettement inférieure à la Guadeloupe (15 %).

Dès lors, moins d'un emploi de Saint-Martin sur cinq dépend d'une activité productive. L'agriculture est quasi-nulle, concentrant moins de 50 emplois. L'industrie productive en compte également moins de 350, soit 4 % des emplois contre 12 % en moyenne nationale (5 % en Guadeloupe). Elle est principalement portée par la construction de bateaux de plaisance, la réparation et maintenance navale, la fabrication et distribution d'électricité, la fabrication de vêtements et la fabrication de portes et fenêtres. L'agriculture et l'industrie ne sont pas plus présents dans la partie hollandaise de l'île, qui compte moins de 30 emplois dans l'agriculture, et dont la majeure partie des emplois industriels concernent la production et la distribution d'électricité.

Le commerce de gros, le transport de fret et l'entreposage concentrent également moins de 400 emplois. En fait, la majeure partie des activités productives de Saint-Martin sont des services. Ainsi, les services non présentiels concentrent 1 200 emplois. Ils sont plus présents qu'en Guadeloupe (12 % des emplois contre 9 %). Néanmoins, ils sont portés à Saint-Martin par des activités où la frontière entre présentiel et non présentiel est discutable. En effet, les activités de

### 19 Plus de quatre emplois sur cinq dépendent de la sphère présentielle

Répartition des emplois selon la sphère (présentielle ou non) et le secteur d'activité en 2012 (en %)



Lecture : les activités présentielles sont représentées en bleu, les non présentielles en rouge. Source : Recensement de la population 2012 (Exploitations complémentaires).

#### Une délicate estimation du PIB

Le système d'informations statistiques ne permet pas d'élaborer des comptes économiques complets pour la collectivité de Saint-Martin. Dans le cadre du partenariat CEROM, l'Insee, l'IEDOM et l'AFD ont entrepris l'estimation du produit intérieur brut (PIB) de la collectivité. Estimé pour la première fois en 2005 sur la base de données de 1999, le PIB de la collectivité a été réévalué en 2014 sur l'année 2010. Le calcul de la valeur ajoutée de la collectivité a été réalisé à partir de deux méthodologies distinctes, dont la moyenne des deux résultats permet d'obtenir l'estimation finale.

L'approche par la productivité apparente du travail est fondée sur les données de l'emploi et la population du recensement effectué par l'Insee dans la collectivité en 2010. Faute d'évaluation de la productivité à Saint-Martin, elle a été supposée identique à celle prévalant dans l'espace référent de la Guadeloupe et de la partie néerlandaise de l'île, Sint Maarten. La productivité apparente en partie française est, par hypothèse, appréciée de manière identique à celle de la partie néerlandaise.

L'approche par les importations consiste à estimer une relation liant le PIB par habitant aux importations par habitant. Bien que les importations de l'île de Saint-Martin soient inconnues, celles des Antilles néerlandaises dans leur ensemble font l'objet de statistiques, et en particulier celles de Sint Maarten. Le niveau des importations en partie française est, par hypothèse, égal à 10 % de celui prévalant dans la partie néerlandaise. Le niveau des importations par habitant a été déterminé en prenant en compte l'ensemble des importations (Saint-Martin et Sint Maarten) rapporté à la population totale de l'île.

Le PIB par habitant de Saint-Martin s'élève à 14 700 € en 2010, contre 14 500 € en 1999. En 11 ans, le PIB par habitant a peu évolué compte tenu de la forte croissance démographique de 27 % (soit + 2,1 % en moyenne par an entre 1999 et 2010). La croissance annuelle moyenne du PIB en valeur est estimée à 2,3 %.

Le PIB par habitant de Saint-Martin est nettement inférieur à la moyenne nationale (29 905 € en 2010). Il se situe à un niveau inférieur à celui observé en Guadeloupe et à Sint Maarten (16 000 €) mais proche de celui observé en Guyane. Il se classe toutefois parmi les dix PIB par habitant les plus élevés de la zone Caraïbe.

sécurité privée, de nettoyage, de location de courte durée de voitures et d'aménagement paysager représentent 50 % des emplois de ce sous-secteur à Saint-Martin, contre 30 % en Guadeloupe et 12 % en France métropolitaine. Or, ces quatre activités peuvent sur le territoire avoir vocation à répondre aux besoins de la population résidente et touristique. A contrario, les activités liées à l'emploi (mise à disposition de personnel, intérim, etc.), alimentant en grande partie l'industrie, ne représentent que 2 % de ce sous-secteur à Saint-Martin, contre 8 % en Guadeloupe et 14 % en France métropolitaine. De même, les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques ne représentent que 20 % de ce sous-secteur à Saint-Martin, contre respectivement 26 % et 30 % en Guadeloupe et en France métropolitaine.

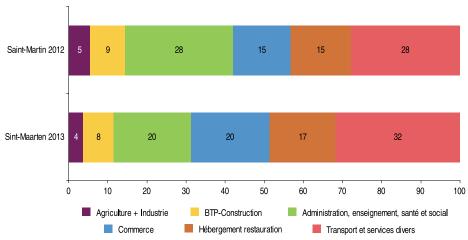
Les principaux secteurs employeurs sont pour Saint-Martin et Sint Maarten le commerce respectivement 15 % et 21 % suivi de l'hébergement et la restauration respectivement 15 % et 17 % (figure 21). Toutefois la concentration de l'emploi dans ces deux secteurs est plus importante à Sint Maarten. Ainsi, le poids du commerce, de l'hébergement et de la restauration dans l'emploi à Sint Maarten est 8 points plus élevé qu'à Saint-Martin (38 % de l'emploi à Sint Maarten contre 30 % à Saint-Martin). Le nombre d'emplois dans ces secteurs est deux fois plus important à Sint Maarten

(6 300 emplois) qu'à Saint-Martin (3 200). L'industrie manufacturière (constitué à 30 % d'activités de boulangerie), les activités immobilières et la santé sont les principaux secteurs spécifiques de Saint-Martin par rapport à Sint Maarten (figure 22). Ainsi, le poids de la santé et de l'action sociale est deux fois plus élevé à Saint-Martin par rapport à Sint Maarten. La santé représente 900 emplois à Saint-Martin, soit 200 emplois de plus qu'à Sint Maarten. Le nombre

d'emplois liés aux activités immobilières est deux fois plus élevé à Saint-Martin qu'à Sint Maarten et pourrait s'expliquer par les différents dispositifs de desfiscalisation à Saint-Martin. L'agriculture est fortement spécifique à Saint-Martin bien qu'il représente moins de 1 % de l'emploi. Ceci s'explique par le fait que l'activité agricole est presque inexistante à Sint Maarten (0,1 % de l'emploi total). L'enseignement est également un secteur surreprésenté à

20 Le secteur de l'administration, enseignement, santé-social est surreprésenté à Saint-Martin par rapport à Sint Maarten

Comparaison de la répartition des emplois par secteur d'activité à Saint-Martin et Sint Maarten (en %)



Note : dans ce graphique, le présentiel n'est pas distingué du non présentiel. Ainsi, dans les emplois de l'industrie, sont inclus les boulangeries-pâtisseries, charcuteries et le traitement et collecte des eaux et déchets. De même, le commerce englobe le commerce de détail et le commerce de gros.

Source : Recensement de la population 2012 (Exploitations complémentaires), Labour Force Survey 2013, Department Of Statistics Sint Maarten.

Saint-Martin par rapport à Sint Maarten (10 % de l'emploi à Saint-Martin contre 7 % pour la partie hollandaise). Cette caractéristique peut s'expliquer par la part des jeunes de moins de 20 ans plus importante à Saint-Martin qu'à Sint Maarten (respectivement 35 % et 29 % de la population, soit 12 650 jeunes contre 9 700 à Sint Maarten.

À contrario, les secteurs des activités financières et des arts et spectacles sont sous-spécifiques à Saint-Martin par rapport à Sint Maarten. Le secteur des arts et spectacles représente 5,6 % de l'emploi à Sint Maarten, soit une part quatre fois plus élevée qu'à Saint-Martin qui s'explique en partie par la présence à Sint Maarten de l'ensemble des casinos de l'île. De même, le poids des emplois associés aux activités financières est 3,5 fois plus élevé à Sint Maarten qu'à Saint-Martin en raison de l'implantation plus importante de banques à Sint Maarten (dont certaines ont des activités extraterritoriales).

La répartition par secteur d'activité des emplois diffère selon la région de naissance des actifs. Ainsi, parmi les emplois des immigrés, 10 % dépendent de l'administration-enseignement-santé-social, alors que cette part atteint 32 % pour les natifs de France métropolitaine, 36 % pour les Saint-Martinois de naissance et 43 % chez les personnes nées dans une COM ou un DOM (figure 23). A contrario, les emplois dans l'hébergement-restauration, le commerce, les services divers et la construction sont nombreux chez les immigrés. Les emplois dans le transport-entreposage sont surreprésentés chez les natifs de Saint-Martin et des Outre-Mer.

En lien avec la structure par secteur d'activité des emplois de Saint-Martin, le taux d'encadrement est bas. Seuls 7 % des emplois sont détenus par des cadres ou professions intellectuelles supérieures, contre 11 % en Guadeloupe et 17 % en France métropolitaine. Les professions intermédiaires sont également sous-représentées, concentrant 18 % des emplois à Saint-Martin, contre respectivement 24 % et 26 %. Mais, la part des cadres et professions intermédiaires atteint 41 % chez les natifs de France métropolitaine, contre 11 % chez les immigrés et 17 % chez les Saint-Martinois de naissance (figure 24).

A contrario, les employés sont nombreux à Saint-Martin (36 % contre 33 % en Guadeloupe et 28 % en France métropolitaine), particulièrement chez les immigrés et natifs de Saint-Martin où leur part atteint plus de 40 %. Mais, ce sont les artisans, commer-

çants et chefs d'entreprises les plus surreprésentés. Ils concentrent 18 % des emplois, soit trois fois plus qu'en France métropolitaine, et ce, pour toutes les catégories de population. Il en résulte une proportion très importante de non salariés.

Ainsi, un emploi sur cinq est non-salarié à Saint-Martin (*figure 25*). Cette part a légèrement progressé entre 2007 et 2012 (de 19 % à 21 %). En 2012, 36 % des non-salariés à

Saint-Martin travaillent dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration, et 19 % dans la construction. Toutefois par secteur d'activité (hors agriculture), la construction est celui où la part des non-salariés est la plus importante (37 %).

L'emploi salarié sans limite de durée est moins fréquent à Saint-Martin et Sint Maarten par rapport à la Guadeloupe (7 emplois sur 10 en 2012). La part de l'emploi

### Le commerce et l'hébergement & restauration sont les principaux secteurs d'activités pour les deux territoires

Distribution de l'emploi par secteur d'activité à Saint-Martin et Sint Maarten en 2012 (en %)

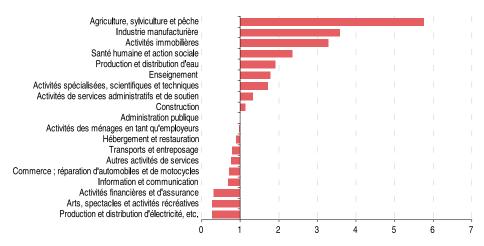
	Saint-Martin	Sint Maarten
Agriculture, sylviculture et pêche	0,6	0,1
Industrie manufacturière	4,1	1,2
Production et distribution d'électricité, etc.	0,5	1,8
Production et distribution d'eau	0,7	0,3
Construction	9,1	8,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	14,7	20,6
Transports et entreposage	5,0	6,3
Hébergement et restauration	15,1	16,9
Information et communication	1,6	2,3
Activités financières et d'assurance	1,4	4,3
Activités immobilières	2,0	0,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,1	1,8
Activités de services administratifs et de soutien	8,1	6,1
Administration publique	9,0	9,1
Enseignement	10,3	5,8
Santé humaine et action sociale	8,3	3,5
Arts, spectacles et activités récréatives	1,4	5,3
Autres activités de services	3,1	4,0
Activités des ménages en tant qu'employeurs	1,8	1,9

Nomenclature: ISIC rev4 (=CITI-4) = niveau standard NA 21 classes.

Source : Recensement 2012 Insee, estimation 2012 à partir du recensement 2011 et du Labour Force Survey 2013, Department of Statistics Sint Maarten

### 22 L'industrie manufacturière et les activités immobilières surreprésentés à Saint-Martin par rapport à Sint

Spécificité sectoriel (selon l'emploi) de Saint-Martin par rapport à Sint Maarten



Lecture: l'indice de spécificité est le rapport entre la part du nombre d'emplois d'un secteur dans l'emploi total à Saint-Martin et de celle de Sint Maarten. Si l'indice est supérieur à 1 pour un secteur donné, ce secteur est surreprésenté à Saint-Martin par rapport à Sint Maarten. À l'inverse, s'il est inférieur à 1, le secteur est sous-spécifique pour Saint-Martin par rapport à Sint Maarten. L'indice de spécificité de l'enseignement est de 1,8, le poids dans l'emploi de ce secteur est plus élevé à Saint-Martin comparé à Sint Maarten. Source: Recensement 2012, Insee; Recensement 2011 et Labour Force Survey 2013, Department of Statistics Sint Maarten.

salarié à durée limitée à Sint Maarten atteint 21 % en 2011. 30 % de ceux-ci concernent des contrats à durée déterminée à objet défini.

# Une activité présentielle dominante axée sur le tourisme

Outre l'hébergement-restauration, de nombreux emplois présentiels sont directement liés au tourisme, notamment dans les activités de sport et loisirs, dans le transport aérien et le transport intérieur ou dans le commerce de détail. Ainsi, en 2006, Saint-Martin comptait 2 200 emplois salariés directement générés par la fréquentation touristique, soit 28 % de l'emploi salarié, contre 5 % en Guadeloupe (AntianÉchos de Guadeloupe  $N^{\circ}12$ ). De plus, de nombreux emplois induits sont aussi indirectement générés par le tourisme (dans la construction et le BTP, le commerce de gros, les services à la personne, la collecte et le traitement de l'eau et des déchets, etc.). Le tourisme est ainsi le moteur principal de l'emploi à Saint-Martin. En effet, le territoire de Saint-Martin présente de nombreuses aménités, avec ses paysages, ses plages, etc. Il jouit également d'une forte accessibilité, grâce notamment à l'aéroport international Princess Juliana.

Selon l'association des hôteliers de Saint-Martin, l'offre de chambres dans l'hôtellerie se stabilise autour de 1 600 depuis 2006, après une baisse de la capacité d'accueil en hôtel entre 2000 et 2006. On comptait à la fin des années 90 près de 3 000 chambres, après la construction de nombreux complexes hôteliers à partir des années 80. Cette baisse de la capacité hôtelière ne signifie pas pour autant une baisse de la capacité d'hébergement. En effet, sur la même période, l'offre de meublés de tourisme s'est fortement développée. Il est toutefois difficile d'estimer la capacité en meublés de tourisme, tout comme de connaître leurs taux d'occupation. Selon les sources, le taux d'occupation des chambres d'hôtels varie, lui, de 47 % à 66 %.

En 2012, Saint-Martin compte également plus de 1 500 résidences secondaires et logements occasionnels, soit cinq fois plus qu'en 1999. Ainsi, les résidences secondaires représentent 9 % du parc de logements saint-martinois en 2012, alors qu'elles en représentaient 2 % dans les années 90 (figure 26). Saint-Martin a ainsi rattrapé la part observée en Guadeloupe en 2007 (environ 6 %) et l'a même dépassée sur la période la plus récente, pour se situer au niveau de la France métropolitaine.

Les arrivées de touristes sur la partie fran-

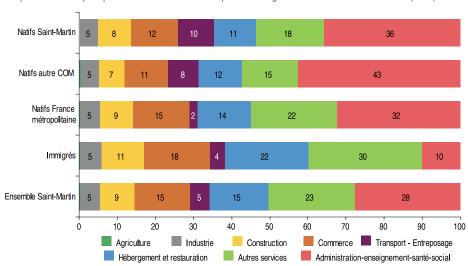
çaise de l'île restent minimes au regard de Sint Maarten, qui concentre 96 % des arrivées, avec 2,5 millions de visiteurs en 2014, dont 2 millions de croisiéristes. Néanmoins, ces arrivées du côté néerlandais génèrent des retombées économiques en partie française, mais sont difficiles à évaluer. Saint-Martin se positionne plus sur un segment plus haut de gamme, mais le contexte concurrentiel évolue (coût du travail, fiscalité, voire taux de change).

En 2014, Saint-Martin a accueilli près de 100 000 visiteurs. Après une hausse régulière depuis le milieu des années 90 (environ 50 000 visiteurs), la fréquentation de l'île est en léger repli depuis 2012 (source IEDOM). L'activité de croisière est limitée et très dépendante aussi des aléas climatiques :

en 2014, le port de Marigot a accueilli 2 000 croisiéristes, contre 5 000 en 2012 et 2013 et près de 15 000 en 2011. Entre 2000 et 2012, la moyenne était d'environ 10 000 croisiéristes par an. À noter que la capacité d'accueil des plaisanciers est plus importante à Saint-Martin (750 places contre 400 coté hollandais). Le trafic inter-îles progresse avec 145 000 passagers au départ du port de Marigot (+ 9 % en un an). Le trafic aéroportuaire s'est également infléchi entre 2012 et 2014, après une hausse continue depuis le milieu des années 90 (+ 7,1 % par an sur la période 1996-2011). En 2013, l'aéroport de Grand-Case a enregistré 97 000 arrivées de passagers aériens, mais son trafic reste dépendant des compagnies aériennes et de la longueur de sa piste.

#### 23 Les immigrés surreprésentés dans le commerce, les services et la construction

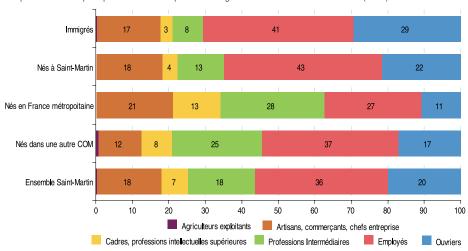
Répartition des emplois par secteur d'activité selon la qualité d'immigré et le lieu de naissance en 2012 (en %)



Source : Recensement de la population 2012 (Exploitations complémentaires).

#### 24 41 % de cadres et professions intermédiaires parmi les natifs de France métropolitaine

Répartition des emplois par CSP selon la qualité d'immigré et le lieu de naissance en 2012 (en %)



Source : Recensement de la population 2012 (Exploitations complémentaires).

# Un emploi peu dynamique entre 2007 et 2012...

Entre 2007 et 2012, l'emploi a diminué de 0,9 % en moyenne annuelle à Saint-Martin, soit une perte de 100 emplois par an, probablement en lien avec la crise économique et l'évolution défavorable de la parité euro-dollars. Le tourisme demeure le principal secteur employeur dans la collectivité. Néanmoins, ce sont également les activités liées directement ou indirectement à cette branche qui ont contribué le plus à la perte d'emplois sur la période. Ainsi, l'hébergement et la restauration, 15 % de l'emploi en 2012, a perdu 50 emplois par an sur la période, à l'inverse de la Guadeloupe où l'emploi dans ce secteur progresse de 0,6 % en moyenne annuelle (figure 27). De même, le commerce a également perdu 52 emplois par an sur la période, à un rythme plus rapide qu'en Guadeloupe (-3,0 % par an contre -0.6%).

La construction représente moins de 10 % de l'emploi en 2012, le secteur ayant perdu en moyenne 43 emplois sur la période. En comparaison, ce secteur a créé des emplois en Guadeloupe (+ 0,7 % en moyenne annuelle). La baisse de l'activité dans le bâtiment a, en outre, provoqué la perte d'emplois à caractère industriel. Ainsi, l'industrie regroupe 5 % de l'emploi à Saint-Martin en 2012, en diminution de 1,1 point par rapport à 2007.

Les pertes d'emplois dans les secteurs liés au tourisme ont été en partie compensées par une progression de l'emploi dans l'administration publique. La modification du statut de l'île en 2007 et les transferts de compétences associés peuvent en partie expliquer la hausse de 30 emplois par an. Au final, le secteur rassemble 9 % de l'emploi en 2012 contre 7 % en 2007. En comparaison, l'emploi dans l'administration publique en Guadeloupe a été stable (+ 0,1 % en moyenne annuelle).

Le secteur de la santé a également dynamisé l'emploi sur la période, à un rythme plus élevé qu'en Guadeloupe (+ 3,8 % contre 2,9 %). Cependant, son poids dans l'emploi reste moitié moins élevé qu'en Guadeloupe (8 % du total de l'emploi en 2012 contre 15 % en Guadeloupe). Les activités de services spécialisées ont progressé (+ 24 emplois par an), dont 70 % concernent les activités de services administratifs et de soutien (+ 17 emplois par an). Le secteur des transports et de l'entreposage a progressé de 3,6 % en moyenne annuelle à l'inverse de la Guadeloupe (– 0,1 %). Les emplois créés ont particulièrement progressé dans le sec-

teur du transport terrestre. L'enseignement regroupe 10 % de l'emploi à Saint-Martin. Les emplois associés au secteur diminuent au même rythme qu'en Guadeloupe (respectivement – 0,8 % en moyenne annuelle).

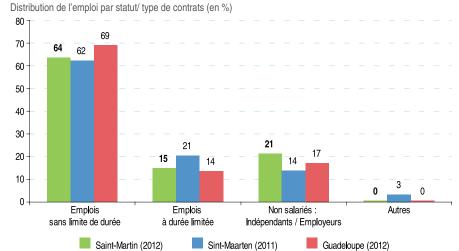
#### ... à l'inverse de 1999-2006

Contrairement à la période 2007-2012, l'emploi a progressé de 1,8 % par an entre 1999 et 2006 à un rythme équivalent à celui de la Guadeloupe (+ 1,7 %). La majorité des secteurs ont bénéficié d'une hausse de l'emploi à l'exception de celui des hôtels et de la restauration. Celui-ci a perdu 57 emplois par an sur la période (figure 28). Toutefois ces pertes d'emplois concernent principalement l'hébergement contrairement à la période 2007-2012 où les pertes d'emplois relèvent majoritairement de la restauration. Le commerce représentant 18 % de l'em-

ploi en 2006 a gagné 40 emplois par an, progressant légèrement plus rapidement qu'en Guadeloupe. Ainsi, le secteur ayant suivi la tendance inverse sur la période de 2007-2012, il en résulte que le nombre d'emplois dans le commerce en 2012 est plus ou moins équivalent à celui de 1999 (de l'ordre de 1 600 emplois).

La construction qui a été peu dynamique entre 2007 et 2012 avait, à l'inverse, progressé de 1,6 % par an à l'instar de la Guadeloupe. Entre 1999 et 2006, l'emploi dans l'administration a progressé de 24 emplois par an, à un rythme plus rapide qu'en Guadeloupe (+ 3,4 % contre 1,0 %). Après le changement de statut en 2007, la hausse de l'emploi s'est maintenue (+ 30 emplois par an) et la performance vis-a-vis de la Guadeloupe s'est creusée. En effet, l'emploi dans l'administration publique s'est stabilisée en

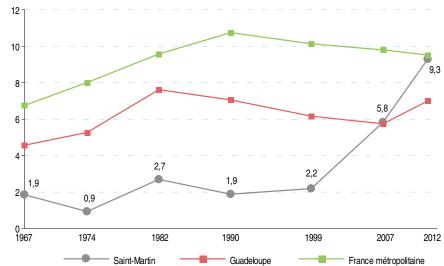
### 25 La part des emplois non salariés est plus élevée à Saint-Martin



Source : Recensement de la population 2012 (Exploitations complémentaires), Census 2011, Department Of Statistics Sint Maarten.

#### 26 Une forte hausse des résidences secondaires depuis le début des années 2000

Évolution de la part des résidences secondaires et des logements occasionnels entre 1967 et 2012 (en %)



Source : Recensements de la population (Exploitations principales).

Guadeloupe entre 2007 et 2012.

Contrairement à la période 2007-2012, où l'emploi dans l'enseignement a légèrement baissé, celui-ci a été particulièrement dynamique entre 1999 et 2006, progressant de

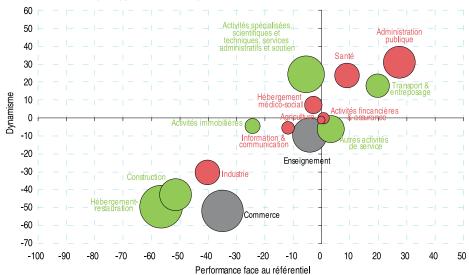
4,5 % par an, plus rapidement qu'en Guadeloupe. Ainsi, le poids de l'enseignement dans le total de l'emploi tend à se rapprocher de celui de la Guadeloupe (en 1999, 8 % de l'emploi contre 12 % en Guadeloupe

et en 2012, 10 % contre 11 %). L'industrie progresse entre 1999 et 2006, en particulier l'industrie pour la fabrication d'articles pour la construction ou à caractère

présentiel (boulangerie).

#### Entre 2007 et 2012, baisse de l'emploi dans les secteurs liés au tourisme à Saint-Martin

Dynamisme et performance sectoriels à Saint-Martin par rapport à la Guadeloupe entre 2007 et 2012



Note: la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de la collectivité de Saint-Martin vis-à-vis de la Guadeloupe: le secteur est spécifique si son poids dans la collectivité est supérieur à 1,10 % au poids du secteur pour la Guadeloupe; il est sous-spécifique si son poids est inférieur à 0,9 % (vert: spécifique; rouge: sous-spécifique; gris: moyennement spécifique).

La taille des bulles représente le poids du secteur dans la collectivité en fin de période.

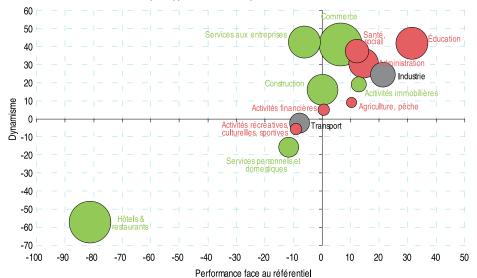
La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance

Lecture : Le secteur de l'administration publique est sous-spécifique pour Saint-Martin, son poids est 0,6 fois moins élevé que celui de Guadeloupe. Entre 2007 et 2012, le secteur a été dynamique (progression de 31 emplois par an) et performant (30 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable à la Guadeloupe).

#### Source: Recensements 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

### Entre 1999 et 2006, progression de l'emploi à l'exception de l'hébergement

Dynamisme et perfomance des secteurs d'activité à Saint-Martin par rapport à la Guadeloupe entre 1999 et 2006



Note : la nomenclature des secteurs d'activité est différente entre 1999-2006 et 2007-2012 .

La couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de la collectivité de Saint-Martin vis-à-vis de la Guadeloupe: le secteur est spécifique si son poids dans la collectivité est supérieur à 1,10 % au poids du secteur pour la Guadeloupe; il est sous-spécifique si son poids est inférieur à 0,9 %. (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris :moyennement spécifique). La taille des bulles représente le poids du secteur dans la collectivité en fin de période.

La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance.

Lecture: Le secteur de la santé et action sociale est sous-spécifique pour Saint-Martin, son poids est 0,4 fois moins élevé que le celui pour la Guadeloupe. Entre 1999 et 2006, le secteur a été dynamique (progression de 37 emplois par an) et performant (12 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable à la Guadeloupe).

Source : Recensements 1999 et 2006 (exploitations complémentaires).